

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation  
20/03/2025

Date d'affichage  
20/03/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRAUD Dany.

### Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, M. CACHELOU Frédéric, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie, M. MOULIA François

### Procuration(s) :

Mme CAPPICOT Fuensanta donne pouvoir à M. BARRAUD Dany, M. CASENAVE Joseph donne pouvoir à M. CACHELOU Frédéric

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. LARRENSOU Xavier

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BERGEZ Eric

## 202527031 : FIXATION DES TAUX D'IMPOTS LOCAUX 2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'impositions locales pour l'exercice 2025, à savoir la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Il précise que la fixation des taux proposés ci-dessous doit permettre de dégager pour l'exercice 2025, des recettes fiscales appelées à couvrir le besoin de financement du projet de budget communal.

Il propose aux membres du Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition 2024 au titre de l'année 2025.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE** de maintenir en 2025 les taux d'imposition, comme suit :

TAXES	Taux 2024	Taux 2025	Bases 2025	Produits 2025
T.F.B.	25.01	<b>25.01</b>	1 068 000	267 107
T.F.N.B.	27.37	<b>27.37</b>	26 300	7 198
Taxe d'Habitation rebaptisée Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS).	8.28	<b>8.28</b>	518 100	42 899
<b>Produit fiscal attendu</b>				<b>317 204</b>

**DONNE** pleins pouvoirs à Monsieur le Maire, en tant que pe  
l'état n° 1259 COM décrit ci-dessus ;

**INDIQUE** que le produit fiscal attendu pour l'année 2025 est donc de 317 204 euros

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à ACCOUS  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 7

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation  
20/03/2025Date d'affichage  
20/03/2025Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.....

et publication du :

.....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRAUD Dany.

**Etaient présents :**

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, M. CACHELOU Frédéric, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie, M. MOULIA François

**Procuration(s) :**

Mme CAPPICOT Fuensanta donne pouvoir à M. BARRAUD Dany, M. CASENAVE Joseph donne pouvoir à M. CACHELOU Frédéric

**Etai(ent) absent(s) :****Etai(ent) excusé(s) :**

Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. LARRENSOU Xavier

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BERGEZ Eric

**202527032 : BP COMMUNE : Vote du Budget Primitif 2025**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025 :

**Investissement**

Dépenses : 1 842 820.13

Recettes : 1 962 665.78

**Fonctionnement**

Dépenses : 1 436 862.75

Recettes : 1 436 862.75

**Pour rappel, total budget****Investissement**

Dépenses : 2 233 734.98 (dont 390 914.85 de RAR)

Recettes : 2 233 734.98 (dont 271 069.20 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 1 436 862.75 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 436 862.75 (dont 0,00 de RAR)

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le 28/03/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 064-216400069-20250327-BPCOM2025-BF

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 6, Contre : 0, Abstention : 3)

Pour : M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ E  
MOULIA François, Mme CAPPICOT Fuensanta (représentée par M. BARRAUD Dany)

Contre :

Abstention : M. CACHELOU Frédéric, M. GUIRAUTE André, M. CASENAVE Joseph (représenté par M. CACHELOU Frédéric)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ACCOUS

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 7

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation  
20/03/2025Date d'affichage  
20/03/2025Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRAUD Dany.

**Etaient présents :**

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, M. CACHELOU Frédéric, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie, M. MOULIA François

**Procuration(s) :**

Mme CAPPICOT Fuensanta donne pouvoir à M. BARRAUD Dany, M. CASENAVE Joseph donne pouvoir à M. CACHELOU Frédéric

**Etai(ent) absent(s) :****Etai(ent) excusé(s) :**

Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. LARRENSOU Xavier

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BERGEZ Eric

**202527033 : BP AEP : Vote du Budget Primitif 2025**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025 :

**Investissement**

Dépenses : 45 724.64

Recettes : 45 724.64

**Fonctionnement**

Dépenses : 108 437.63

Recettes : 108 437.63

**Pour rappel, total budget****Investissement**

Dépenses : 45 724.64 (dont 0.00 de RAR)

Recettes : 45 724.64 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 108 437.63 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 108 437.63 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à ACCOUS  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation

20/03/2025

Date d'affichage

20/03/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../

et publication du :

..../..../

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRAUD Dany.

### Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, M. CACHELOU Frédéric, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie, M. MOULIA François

### Procuration(s) :

Mme CAPPICOT Fuensanta donne pouvoir à M. BARRAUD Dany, M. CASENAVE Joseph donne pouvoir à M. CACHELOU Frédéric

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. LARRENSOU Xavier

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BERGEZ Eric

## 202527034 : BP LOT ISEYE : Vote du Budget Primitif 2025

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025 :

### Investissement

Dépenses : 23 463.70

Recettes : 23 463.70

### Fonctionnement

Dépenses : 25 844.60

Recettes : 25 844.60

### Pour rappel, total budget

#### Investissement

Dépenses : 23 463.70 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 23 463.70 (dont 0,00 de RAR)

#### Fonctionnement

Dépenses : 25 844.60 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 25 844.60 (dont 0.00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à ACCOUS  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,





# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation  
20/03/2025

Date d'affichage  
20/03/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..d..

et publication du :

..d..

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRAUD Dany.

### Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, M. CACHELOU Frédéric, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie, M. MOULIA François

### Procuration(s) :

Mme CAPPICOT Fuensanta donne pouvoir à M. BARRAUD Dany, M. CASENAVE Joseph donne pouvoir à M. CACHELOU Frédéric

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. LARRENSOU Xavier

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

## 202527035 : ANTENNE DU TUQUET : nouveau bail de location du terrain

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du 3 mars 2021 concernant la mise à disposition d'une surface de 27m2; section F n°217 Piste forestière du Tuquet, pour l'installation d'une station de télécommunication par l'entreprise ORANGE.

Au mois de février 2022, ORANGE nous a notifié la cession de ce bail à la société ATC FRANCE.

Cette dernière propose à la Commune un nouveau bail d'une durée de 12 ans, avec un loyer annuel de 1 707 €.

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** la proposition de location d'un terrain de 27m2 situé sur la Piste Forestière du Tuquet, parcelle F n°217

**DEMANDE** à la société ATC FRANCE une location de 1 707 € par an de ce terrain,

**AUTORISE** le Maire à signer le nouveau bail présenté.

**VOTE** : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

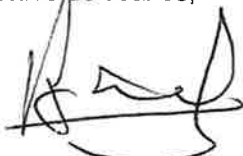
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à ACCOUS

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,




MAIRIE D ACCOUS

Place de la Mairie - 64490 ACCOUS

Tél : 05 59 34 71 10 - Mail : mairie@accous.fr

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation

20/03/2025

Date d'affichage

20/03/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.....

et publication du :

.....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRAUD Dany.

### Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, M. CACHELOU Frédéric, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie, M. MOULIA François

### Procuration(s) :

Mme CAPPICOT Fuensanta donne pouvoir à M. BARRAUD Dany, M. CASENAVE Joseph donne pouvoir à M. CACHELOU Frédéric

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. LARRENSOU Xavier

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BERGEZ Eric

## 202527036 : EGLISE : Emprunt

Le Maire rappelle l'opération "Travaux de 1ère urgence pour la restauration de l'église St Martin".  
Le coût de l'opération est de 745 853.63 € H.T.

La Commune a obtenu les subventions suivantes :

ORGANISMES	MONTANT
DETR	150 000 €
DEPARTEMENT	80 000 €
PNP	20 000 €
FONDATION DU PATRIMOINE	80 000 €
ASSOCIATION SAUVEGARDE ART FRANCAIS	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>340 000 €</b>

Il propose à l'Assemblée de réaliser un emprunt de 350 000 € sur 20 ans pour financer la participation communale sur ces travaux

4 banques ont été contactées ; le Maire présente la meilleure offre reçue qui est celle du Crédit Agricole :

	CREDIT AGRICOLE
TAUX	3.43 %
MT ANNUITE	24 470.65 €
FRAIS DE DOSSIER	400 €
TOTAL INTERETS VERSES	139 413.10 €
<b>TOTAL REMBOURSEMENT PRET</b>	<b>489 413.10 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance des offres reçues

**DECIDE** de choisir l'offre du Crédit Agricole présentée,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cet emprunt.

**VOTE** : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 2)

Pour : M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie, M. MOULIA François, Mme CAPPICOT Fuensanta (représentée par M. BARRAUD Dany)

Contre :

Abstention : M. CACHELOU Frédéric, M. CASENAVE Joseph (représenté par M. CACHELOU Frédéric)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ACCOUS

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

